**Compte rendu du COPIL du 20 juin 2019**

**Présents** : Pascale Aguettant, Bernard Ambolet, Karine Basset, Maurice Brénon, Isabelle Durand, Jean-Luc Leterrier

**Secrétaire de séance :** Isabelle

La séance est ouverte à 17h30

1. **Actualité immédiate**
* **Présentation du Club pour DAC**
* Le triptyque DAC a été envoyé à Bernard MANGIN, président de DAC.
* La présentation du club, qui sera insérée dans un livret de DAC, est jointe à ce compte-rendu.
* Jean-Luc remet à jour le tryptique du club pour la journée des associations et Bernard en fait imprimer 40 exemplaires.
* **Bilan de l’année : ressenti des membres du CoPil sur le fonctionnement du club**

*entre guillemets : citations des membres du CoPil*

* Ambiance du CoPil :

Les membres du CoPil ont souligné la bonne entente et l’ambiance « très cool » au sein du CoPil, « malgré les sarcasmes qui fusent parfois un peu vite ».

* Actions des membres du CoPil :

Les membres du CoPil sont impliqués, dévoués, dynamiques, efficaces (achat du vidéoprojecteur, organisation du rallye, propositions de sorties) et «  sans langue de bois » mais « pourraient gagner en  efficacité au niveau des horaires ».

* Fonctionnement du club :

Les adhérents semblent satisfaits.

« Le fonctionnement du club est plus efficace que jamais. »

« Nous sommes arrivés à vaincre la lassitude qui avait été instaurée par les membres partis (participation bien meilleure à la photo du mois et aux thèmes du mois) et à nous affranchir de tous les points négatifs ».

Le studio n’a malheureusement pas été beaucoup utilisé.

« Les adhérents s’impliquent un peu plus (présentations de photographes, sorties) même s’il subsiste une marge de progrès possible.

Jean-Luc suggère que chaque adhérent présente au moins une fois dans l’année une série de 10-15 photos. Karine ajoute qu’il serait bien que l’auteur dise pourquoi il a choisi ce thème.

Un débat contradictoire s’engage quant à savoir si les adhérents font ou non des progrès.

* Présentation des photos :

Maurice déplore le manque d’écoute pendant la présentation des photos et le brouhaha.

Pascale propose un changement de disposition de la salle en U.

Karine pense que cela participe à l’ambiance et que la parole s’est libérée et Pascale souligne que c’est plus facile de commenter une photo avec son voisin que de donner son opinion devant tout le monde.

Bernard propose de mettre des notes aux photos.

Pascale déplore que l’analyse photo ne « prenne » pas, même avec le support du guide élaboré cette année, et suggère de prévoir un créneau en début de séance pour discuter du thème suivant et cadrer le sujet. Maurice trouve nécessaire d‘instaurer des règles en début d’année.

Jean-Luc a demandé à Claudette si elle pouvait lui communiquer le nom de ceux qui sont allés voir les photos du mois mais elle ne veut pas à cause du RGPD. Il faut donc rappeler le principe de la photo du mois. Jean-Luc propose aussi que Claudette présente le site du club.

* **Mise en peinture du local**

Nous avons l’autorisation de l’Aqueduc.

Le sujet fait débat au sein du CoPil. Isabelle ne voit pas l’utilité de ces travaux, le changement de vidéoprojecteur ayant grandement amélioré le rendu des photos. Bernard est du même avis et propose d’installer de chaque côté des rideaux suspendus à des poteaux amovibles.

Bernard et Jean-Luc se demandent si on va vraiment gagner en qualité et Bernard propose d’investir plutôt dans un écran et se demande s’il vaut mieux peindre les murs ou le fond pour améliorer encore la qualité des images projetées.

Maurice pense que ce serait utile pour éliminer les reflets lors des séances de studio et Karine dit que cela vaudrait le coup si on obtient une amélioration.

Il est décidé de ne pas peindre le plafond dans un premier temps et de limiter la peinture grise à un seul pan de mur.

* **Fête de l’Amitié : participants, collationnement et restitution des photos...**

Jean-Luc a participé à une réunion avec des personnes de l’Aqueduc et de la mairie.

Un diaporama de 150-200 photos sera passé lors du forum des associations.

Il est également suggéré de projeter ce diaporama à l’Aqueduc au cours d’une manifestation qui se déroulerait l’automne prochain.

La mairie a demandé s’il serait possible de vendre les photos. Jean-Luc suggère de les mettre sur le site Internet du club mais quid du droit à l’image ?

Jean-Luc mentionne que les auteurs devront sélectionner, travailler, redimensionner (1 Mo maximum) et renommer leurs photos.

* **Dates des 2 expositions à venir – Relations avec l’Aqueduc**

Jean-Luc a rencontré Séverine DELEAS au sujet de l’exposition conjointe avec la section peinture de DAC. Une réunion est prévue jeudi 27 juin à 14h00 avec Séverine DELEAS (l’Aqueduc) Anne BIRONNEAU (section peinture) et sa « collègue » (encadrement). Maurice va évoquer le sujet avec Bernard MANGIN, qui était partant pour une collaboration entre sections de DAC.

Si Emilie MAURENCE (l’Aqueduc) est présente, Maurice lui parlera de la faible visibilité des photos de spectacles sur le site Internet de l’Aqueduc. En effet, l’Aqueduc demande beaucoup (dates des expositions, photos des spectacles, couverture d’évènements) mais le club photo a peu de retours.

* **Rallye photo**

Karine a testé et validé le circuit.

Isabelle se charge des photocopies du questionnaire.

Le CoPil a constitué les équipes.

* **Actualisation des biens à couvrir par l’assurance**

Bernard se renseigne auprès de DAC, qui assure les biens du club, et leur enverra la liste.

1. **Pour le début de la saison prochaine**
* **Intentions de réinscriptions et *turn-over* prévisible**

A ce jour, 35 à 38 adhérents sont certains ou susceptibles de se réinscrire mais tous n’ont pas répondu.

* **Préparation du forum des associations (politique de recrutement)**

Le CoPil, après une discussion ouverte, a décidé de maintenir les ateliers de perfectionnement (tous les 15 jours le mardi soir, hors vacances scolaires) sous réserve d’un nombre minimum de participants (donner l’information lors du forum des associations).

Les nouveaux adhérents devront obligatoirement disposer d’un APN avec réglage APSM (réflex ou hybride mais pas de bridge).

Les mises en situation, en dehors du club, le samedi en journée sont maintenues. Elles seront suivies d’une restitution trimestrielle à un petit comité en vue d’une analyse critique.

Bernard évoque la possibilité de monter à 47 adhérents, étant donné que tous ne sont pas présents simultanément.

* **Etat des finances et investissements à prévoir**
* Equipement :
* écran fixé à demeure au mur : 500 €
* Informatique :
* remplacement du PC : coût ?
* passage de Windows 7 à Windows 10 (Microsoft arrête la maintenance le 20 janvier 2020 : il n’y aura plus de mises à jour de sécurité)

voir avec Rodolphe qui connaît moins Windows 10

un nouvel antivirus sera-t-il nécessaire ?

quid du fonctionnement de Photoshop, de Lightroom et de l’imprimante sous Windows 10 ?

* voir avec l’Aqueduc pour se connecter à leur WiFI y compris pour le téléphone
* charte Xrite livrée avec un logiciel (150 €) pour régler l’APN et la balance des blancs
* vente de l’ancien vidéoprojecteur sur Le Bon Coin ? Bernard regarde les prix sur Chasseur d’Images
* Studio :
* il manque un flash (400 €) et une *soft box* pour faire du portrait américain
* identifier un formateur des futurs formateurs du club pour le studio :

° tarif ?

° identifier les personnes intéressées

° les formateurs doivent s’engager pour plusieurs années

* Cotisation 2019/2020 :

Afin de reconstituer les réserves financières impactées par l’achat du vidéoprojecteur et sans être obligés, une année donnée, de relever brutalement le montant des cotisations, le CoPil décide les tarifs suivants pour l’année 2019/2020 :

* cotisation de base : 57 € (Dardillois) et 60 € (non Dardillois)
* ateliers de perfectionnement : 50 €
* studio : 40 € (pas de cotisation pour les formateurs)
* **Assemblée Générale et préparation des élections**
* Calendrier des évènements à venir :

07 septembre : forum des associations

12 septembre : date limite de dépôt des candidatures au CoPil

13 septembre : journée portes ouvertes

27 septembre : AG + élections

octobre : envoi des comptes arrêtés à la DAC

* Election du CoPil :

L’élection est ouverte aux personnes adhérant au club depuis au moins 6 mois.

Le nombre de candidats n’est pas limité.

6 représentants sont élus. Lors du dépouillement, si le 6ème et le 7ème ont le même nombre de voix ils seront tous deux membres du Copil.

Le CoPil désigne, en son sein, les postes prévus au règlement intérieur.

Bernard annonce qu’il souhaite se retirer du CoPil car « il est normal que d’autres prennent le relais ».

1. **La saison prochaine**
* **Répartition des tâches au sein du CoPil**

A voir ultérieurement.

* **Idées de nouvelles animations pour 2019/2020**
* voir avec Paul pour une présentation de la stéréophotographie
* présentation de nos photos dans la galerie photo du progrès (pas de thèmes particuliers)
* ateliers de culture photographique
* travail de binômes, en studio, sur un sujet parmi une liste proposée (gouttes d’eau, verres, macro…)
* atelier en faible lumière (extérieur et studio)
* ateliers d’approfondissement ponctuels (payants ?)
* exercices de critique photo approfondie par binôme
* **Roulement des photos à la médiathèque et dans le couloir de la salle de spectacle**

Il faudrait renouveler plus souvent les photos.

Bernard propose de faire une animation avec des tirages de nos photos à la médiathèque.

* **Renouvellement de l’adhésion à la FPF**

La proposition est adoptée.

1. **Prochaine réunion du Copil**

Elle se tiendra vendredi 09 août 2019 à partir de 16h00

**La séance est levée à 23h.**